



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du Conseil de Communauté du 4 juillet 2024  
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14  
Etaient présents : 11 membres – 2 procurations – 13 votants**

### Tourisme

#### 450/2024      Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association Mémoire et Patrimoine Militaire du Val d'Argent

Monsieur le Président expose :

En 2011, la Communauté de Communes du Val d'Argent s'est engagée dans le Pôle d'Excellence Rural (PER) « Tourisme de Mémoire - Guerre 14/18 » aux côtés de multiples partenaires institutionnels et associatifs, dont l'association Mémoire et Patrimoine Militaire du Val d'Argent.

De multiples opérations ont ainsi pu être réalisées : sécurisation et consolidation d'ouvrages, réalisation d'une gloriette avec un point de vue remarquable ou encore création d'un sentier avec l'installation de panneaux d'interprétation.

En 2021, une convention de partenariat a été signée entre l'association et la Communauté de Communes afin d'entretenir le site. L'association a pris en charge l'entretien et la sécurisation du sentier et des ouvrages militaires, et la CCVA a quant à elle, soutenu l'association dans la réalisation de ces objectifs en versant une somme forfaitaire annuelle de 400 €.

Après trois années de fonctionnement, l'enveloppe annuelle versée par la CCVA s'avère insuffisante. Ainsi, il est donc proposé au conseil de renouveler la convention signée avec l'association en augmentant la participation financière annuelle de la collectivité à 1.000€.

**Le Conseil Communautaire**

**APPROUVE** le projet convention annexée à la présente délibération (cf. annexe)

**AUTORISE** le Président à signer la convention et les documents y afférents.

**Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)**

**Le secrétaire de séance,**

**Le Président,**

**Denis PETIT**



**Jean-Marc BURRUS**

